

UNIVERSITE DE KINSHASA
CHAIRE UNESCO POUR L'AFRIQUE CENTRALE ET LA SADC
« CULTURE DE LA PAIX, REGLEMENT DES CONFLITS, DROITS DE L'HOMME, DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE »
CYCLE DE FORMATION DOCTORALE
DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES «D.E.A »

RESUME DU TRAVAIL

« DE LA CRISE DU LEADERSHIP ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT ET LA JOUSSANCE DES DROITS DE L'HOMME EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO »



MBIKAYI LUAMBUA MUAMBA

Dissertation présentée et soutenue en vue de
L'obtention du grade de Diplômé d'Etudes
Approfondies en Droits de l'Homme

Option : Management Economique et Droits de l'Homme

Directeur: Dieudonné KALINDYE BYANJIRA,
Docteur en droits de l'homme et professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa.

Rapporteur : - MABI MULUMBA
Docteur en sciences économiques et professeur ordinaire à la Faculté de sciences économiques de l'UNIKIN

- JUSTIN OKANA NSIAWI LEBUN
Docteur en sciences économiques appliquées et professeur à la Faculté de sciences économiques et de Gestion de l'UNIKIN

PROMOTION NELSON MANDELA 2002-2004

1. En étudiant « la crise du leadership et son impact sur le développement et la jouissance des droits de l'homme en RDC nous avons voulu rejoindre la préoccupation des chercheurs, des partenaires de la RDC » et même l'homme de la rue qui, dans leurs analyses sont unanimes pour affirmer que si les congolais ne jouissent pas de leurs droits fondamentaux, c'est parce que la société est minée par le manque d'un leadership effectif et responsable.

En fait, notre préoccupation essentielle était de chercher à comprendre comment un pays vaste d'environ 2.345.000km², habité par près de 60.000.000 d'habitants et regorgeant d'immenses ressources naturelles, peut - il s'enliser dans le sous-développement, après plus de 40 années d'indépendance, un pléthore de « leaders et plusieurs stratégies de développement ».

11. Notre thèse étant qu'il n'y a qu'un leadership effectif qui peut promouvoir le développement intégral de la RDC et amorcer la jouissance, par les Congolais, de leurs droits fondamentaux.

Dès lors, nous nous sommes posés les questions suivantes :

- qu'est ce que le leadership ?
- Existe-t-il leadership en RDC ?
- Quelle est la corrélation qu'on peut établir entre le leadership d'un pays (en l'occurrence la RDC et la jouissance des droits de l'homme par les habitants de ce pays) c- à-d les congolais ?

En réalité, nous avons voulu transcender les analyses politiques et économiques traditionnelles pour expliquer la crise, multiforme et chronique, qui singularise et marginalise la RDC sur la scène internationale.

- 1.2. Nous avons voulu ouvrir une nouvelle piste de recherche, en ce moment où tous s'accordent pour affirmer que le problème de la RDC est essentiellement un problème des capacités humaines,

nous avons voulu démontrer, par ailleurs, que dans tous les pays du monde, des Etats – Unis à la Chine en passant par la Malaisie, le Japon, le Maroc et le Sénégal, c'est l'émergence d'un leadership effectif et responsable qui est le catalyseur, le fondement du développement économique et social, et ces derniers paramètre ne s'évaluent que par le niveau de jouissance par les individus de leurs droits fondamentaux tels que l'éducation, la santé et le logement.

1.3. Aussi, après l'introduction classique, nous avons subdivisé notre travail en deux parties. Dans la première partie, nous avons essayé de comprendre le concept de leadership tandis que dans la seconde nous avons établi la relation existant entre le leadership et le développement de la RDC ou, mieux encore, l'exercice par les congolais de leurs droits fondamentaux.

1. Dans la partie théorique de notre travail, après avoir pris en compte les réflexions des spécialistes tels que les Américains Peter Drucker et Michaël Fenlon, nous avons conclu que le leadership n'est pas un néologisme ou un nouveau paradigme de trop pour les discussions académiques car, des personnages aussi anciens comme Moïse dans la mythologie chrétienne peuvent, à juste titre, être considérés comme des leaders et tant d'autres.

2.1. A la lumière des parcours des personnalités comme Napoléon, Hitler, Einstein, De Gaulle, Mao – Tsé – Tounkara ou Mobutu, nous avons affirmé que le leader est celui qui par son parcours personnel, par le discours qu'il délivre, par l'avenir qu'il dessine, « Raconte une histoire », à laquelle son auditoire a déjà été rendu réceptif par son acquis culturel.

2.2. Un leadership politique est celui qui est supposé crées de la valeur sociétale, créer un surcroît de bien – être pour la collectivité dont il assume la direction, à partir de la ressource dont – il dispose : « le capital politique » nous avons illustré notre définition par des exemples concrets en étudiant les cas des personnalités suivantes :

- Monde Anglo – saxon (aux Etats – Unis) : Martin Luther King.
- Europe : Charles De Gaulle (en France), le footballeur FRANZ BECKENBAUER (en Allemagne) et Silvio Berlusconi (en Italie).

Tout en relevant que chaque société a des caractéristiques particulières à son histoire et à sa culture, nous avons étudié pour l'Afrique les cas de SM le ROI Hassan II, Nelson Mandela et Léopold Sédar Senghor dont le leadership a dépassé le cadre continental pour atteindre un rayonnement planétaire dans le cas des deux dernières personnalités, et en établissant une relation objective entre le leadership et le pouvoir traditionnel dans le cas de S.M Hassan II. C'est à ce niveau que nous avons relevé la différence entre le leadership et des notions apparentées comme le charisme.

2.3. En expliquant la conception du leadership en RDC, nous avons effectué un survol historique à partir des années 60, pour montrer que ni sous Mobutu ni sous Kabila I et II, nous n'avons pas assisté à l'émergence d'un leadership congolais aussi bien politique, économique, social que culturel.

En soulignant que l'émergence du leadership congolais est un pilier essentiel pour relever les défis prioritaires du pays et du continent, nous avons affirmé, néanmoins, que le leadership est lié à l'expérience propre à chaque système socio – politique : car, il intègre des éléments diversifiés tels que les aptitudes, les coutumes, les usages et les attitudes.

2.4. Relayant les analyses pertinentes des chercheurs reconnus comme l'Américain Harold H. Lasswell et les congolais D. Kalindje Mabi Mulumba, Mwayila Tshiyembe, Kabuya Lumuna et Mbelolo ya Mpiko,, nous avons démontré que les insuffisances managériales des dirigeants des années 1960, le pouvoir absolu de Mobutu et Kabila n'étaient pas de nature à promouvoir un quelconque leadership congolais.

Nous avons rejeté le prétexte de l'héritage colonial comme explication de la crise congolaise étaient censés prendre en mains leur propre destin.

Par ailleurs, l'histoire nous a démontré que des pays ayant connu des aléas identiques, par exemple la Chine, les Etats – Unies et plus près de nous l'Afrique du sud et le Botswana, n'ont pu se développer et entreprendre le bien – être de leurs populations que par l'émergence d'un leadership autochtone.

- 2.5. Aussi, après avoir fait la différence entre le leadership, l'élitisme et l'autorité nous avons ajouté un nouvel exemple en explicitant les caractéristiques des leaders dans un parti politique et en précisant les liens entre le leadership et les élections.

Nous avons montré que les effets de la crise du leadership politique en RDC se caractérise par :

- l'absence d'un débat de société
- la non effectivité des partis politiques
- l'inféodation de la société civile
- la paralysie du pouvoir législatif par l'exécutif
- l'inexistence d'une administration publique performante

Nous avons affirmé que le leadership politique doit être visionnaire, mais surtout créateur et innovateur. Ce qui n'est pas le cas en RDC où la médiocrité de la classe politique se conjugue au quotidien.

- 2.6. Evoquant le leadership économique nous avons insisté que sa carence est due au fait qu'aucun régime congolais ne s'est soucié de concevoir une politique ou des stratégies combinant :

- la création des richesses
- L'accumulation des capitaux
- La maîtrise du savoir technologique
- La redistribution des richesses.

La politique de Zaïrianisation sous Mobutu et le rôle des structures comme l'OBMA ont conforté notre thèse.

- 2.7. quant au leadership social, nous avons mis en exergue les insuffisances tant du systèmes éducatif, académique aussi bien que sanitaire de la RDC, tout en montrant que sans une politique en matière de recherche scientifique, la RDC ne peut prétendre ni à l'émergence d'un leadership ni au développement.

2.7.1 cependant, nous avons affirmé que si certains artistes et hommes de culture congolais sont des véritables leaders dans leurs domaines, cela est le fruit de leurs dons exceptionnels et d'efforts personnels.

Néanmoins, les talents et les potentialités réelles du pays n'ont jamais été organisés et gérés de manières à promouvoir un leadership national, continental ou mondial.

2.7.2 Nous sommes convaincus que le leadership social, qui correspond au leadership socio – culture, est surtout identifié par ceux ou celui qui a le monopole des valeurs culturelles, qui devient le sponsor de toute la richesse culturelle et sociale locale.

Le leadership social veille à la promotion de la culture pour l'épanouissement de la population nationale, il produit les différents leadership culturels et assure le développement de la culture locale ou nationale.

Sous d'autres cieux, il est celui qui intronise le leadership politique et économique, il donne l'aval au pouvoir politique.

Dans le cas de la RDC, nous avons assisté, au plus fort du Mobutisme et dans une moindre mesure actuellement, au phénomène inverse et paradoxal où le leadership socioculturel se voit engendré(géré) par ceux qui prétendent constituer le leadership politique.

2.7.3. Nous avons insisté sur le lien étroit qui existe entre le leadership social et le développement politique et économique. Prenant en exemple l'analphabétisme, nous nous sommes demandé comment un analphabète meurtri par le sort de sa situation, peut accepter les autres, les tolérer ou générer le sentiment de tolérance, de paix et de compréhension mutuelle.

A notre avis, cela explique que même au sommet de l'Etat, en RDC, il y a carence de la culture démocratique et prédominance de la médiocrité, la haine : le complexe, l'incompréhension et tant d'autres attitudes incompatibles avec la construction d'un pays.

2.8. Dans la seconde partie de notre dissertation nous avons établi la relation entre le leadership et le développement de la RDC.

Pour préciser le contexte du développement d'un pays, nous avons commencé par démontrer que le développement est une démarche globale qui comprend :

- Le développement politique et juridique,
- Le développement technique et économique,
- Le développement social et culturel,
- Le développement humain.

2.9. Paraphrasant l'américain Samuel P. Huntington, nous avons rappelé que le développement politique est l'institutionnalisation d'organisation et de procédures politiques. Un pays développé politiquement se caractérise par la force des organisations et de procédures politiques, par la stabilité des institutions notamment l'absence de coups d'Etat.

Bref, l'une des particularités du système politique développé, en plus de la tendance à l'égalité, c'est la capacité du système c-à-d. sa capacité accrue à conduire les affaires publiques, à régler les conflits, à satisfaire les demandes populaires.

Quand au développement juridique, nous avons souligné qu'il se caractérise par l'instauration de l'Etat de droit c-à-d la démocratisation de la société et surtout, la séparation des pouvoirs condition sine qua non de l'Etat de droit.

2.10. Abordant le développement technique et économique, nous avons montré l'importance du leadership dans la domestication de la technologie fondamentale, dans l'agriculture, l'industrie, les investissements et la politique fiscale en insistant que les vrais leaders se soucient de mettre en place une politique fiscale qui doit

Faciliter à la population toute entière de trouver leur intérêt dans la répartition des ressources fiscales de l'Etat.

2.11. En ce qui concerne le développement social et culturel, nous avons fait remarquer que c'est le volet le plus important du développement ou encore sa finalité. A ce niveau, nous avons examiné les aspects liés aux ressources humaines et l'emploi, ainsi que les problèmes de la santé et de l'éducation.

Nous avons souligné la difficulté pour la RDC, comme beaucoup d'autres pays en développement, de concilier d'une part l'incapacité lorsqu'il faut accroître la production et les revenus en pratiquant le plein-emploi et d'autre part, l'incapacité de résorber un chômage toujours croissant pendant qu'ils sont difficile à relancer la production.

En affirmant que les dépenses de santé constituent la meilleure forme d'investissement dans le capital humain, nous avons montré que la voie du développement passe par une politique de santé intégrée c-à-d prenant en compte la pollution de l'environnement, la malnutrition et l'accès aux soins de santé adéquats.

Nous avons soutenu que dans un pays comme la RDC, on ne peut penser à la croissance économique ou à l'intégration nationale si, au préalable, on ne met pas en place un système d'éducation accessible au plus grand nombre, complet et moderne, gage de la formation, de la création de nouvelles qualifications et moyen certain d'éveiller la conscience politique de la population.

2.12. nous avons montré la nécessité de placer la culture au centre du développement. La culture étant attendue ici comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent notre société.

2.13. après avoir abordé sommairement le nouveau paradigme du développement humain, nous avons rappelé le lien étroit entre les droits de l'homme et ce dernier concept.

2.14. dans le dernier chapitre de notre dissertation, nous avons essayé

d'esquisser une stratégie de développement pour la RDC. Car, à notre avis parler de la jouissance des droits fondamentaux c'est évoqué la création des richesses, passer de la croissance au bien-être des populations congolaises ou encore lutter pour la réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi la stratégie que nous avons proposés a 3 bases : l'agriculture, les infrastructures et l'énergie.

Tout en faisant remarquer qu'en matière de développement il n'y a pas de stratégie parfaite, nous avons admis que toute stratégie, même la plus cohérente, doit être adaptée ou modifiée suivant l'évolution des déterminants endogènes ou exogènes. Aussi, concernant l'agriculture, nous avons suggéré une stratégie systématique dont les actions seraient centrées sur deux grands domaines : à savoir l'espace rural et l'environnement socio-économique lié à l'agriculture.

Quant aux infrastructures qui constituent la seconde base de notre stratégie, nous nous sommes largement inspirés de notre prof. MUKOKO SAMBA en proposant des infrastructures urbaines et sociales de base en plus de la construction des infrastructures habituellement évoquée(routes, voies ferrées, télécom, etc.)

Par ailleurs, nous avons montré que l'industrialisation et l'agriculture sont largement tributaire de l'énergie d'où la nécessité de la concevoir d'abord comme facteur de production que comme bien de consommation.

Cependant, nous avons mis un accent particulier sur la création d'un marché interieur que nous considérons comme la base inconditionnelle de l'économie.

3. nous avons terminé notre dissertation en passant en revue quelques droits fondamentaux que l'absence de leadership ne permet pas aux congolais d'en avoir la pleine jouissance.

En effet, en dépit des déclarations d'intention et des discours à coloration volontariste, de l'élite dirigeant de la RDC, aucun régime n'a jamais traduit dans les faits l'exercice des droits qui sont, paradoxalement, repris avec solennité dans différentes constitutions depuis 1960.

3.1. parmi ces droits, nous avons repris : le droit à éducation ; à la santé, au travail, à la culture et au développement. En matière d'éducation, nous avons montré qu'en dépit du prescrit de la loi « les leaders » congolais n'en ont jamais fait une préoccupation, tandis que la majorité de la population ignore même que l'éducation fait partie de leurs droits fondamentaux et que l'Etat a l'obligation d'en assurer l'exercice.

3.2. nous avons mentionné que l'article 50 de la constitution de la transition rappelle l'obligation de l'Etat et le droit à la santé.

Mieux encore, il oblige l'Etat à assurer la sécurité alimentaire des consommateurs. Les chiffres montrent que la situation sanitaire est alarmante tandis que le revenu de la population ne permet ni de se nourrir ni d'accéder aux soins de santé.

Nous avons relevé, qu'en dépit des recommandation des instances internationales, il suffit de visiter nos cités et nos milieux ruraux pour réaliser que le droit au logement a, depuis longtemps, cessé de figurer à l'agenda des « leaders » congolais.

Tandis que le droit au travail qui donnerait à la majorité des citoyens les moyens de répondre à leurs besoins essentiels et de prendre en mains leur destin ne figurent pas parmi les priorités des gouvernement congolais.

Quoique membre de l'organisation internationale du travail, la RDC ne se distingue ni par le niveau de ses rémunérations ni par le respect du droit syndical tandis que le principe de la protection sociale est cruellement ignoré comme en témoigne la situation matérielle, honteusement précaire, des retraités congolais.

Nous avons relevé que le prescrit de l'article 49 quant au droit à la culture est ignoré même par des citoyens instruits de la RDC. Quant à citoyen congolais.